



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10/11 /2021

### **Objet : Le centre-ville passe à 30 km/h à partir du 15 novembre**

Mesure incontournable pour apaiser la circulation, la mise en zone 30 du centre-ville sera effective à partir de lundi 15 novembre 2021. Elle s'intègre dans le cadre du plan vélo et de ses 49 actions, adopté le 5 octobre dernier en Conseil Municipal.

Le passage à 30 km/h concerne une partie de la boucle, dont les entrées et sorties de zone se situent :

- Quai de Regourd, au niveau de la rue Devia
- Pont Louis-Philippe, depuis le micro-giratoire
- Avenue Pierre-Semard, au niveau de l'Espace culturel Leclerc
- Pont de Cabessut, côté Cabessut
- Rue René Villars, entre le giratoire de l'école de musique et l'entrée du cimetière ville

De la signalisation ponctuelle sous forme d'arches a été implantée aux entrées de zone afin d'informer les automobilistes de ce changement.

La réduction de la vitesse a pour but de sécuriser les différents utilisateurs de la route, notamment les piétons, et d'améliorer la cohabitation entre tous. Elle est complémentaire de la zone 20, mise en place depuis plusieurs années dans le site patrimonial remarquable de la ville.

### **Contacts presse, Direction de la communication :**

05 65 20 89 41 / 06 67 10 22 13